

Déménagement de castors

Une centaine de castors qui vivaient à l'intérieur du futur réservoir d'Opinaca, dans l'un des deux chantiers de détournement du complexe La Grande, à la baie James, "ont déménagé" avec l'aide de biologistes de la Société des travaux correctifs de la baie James et du ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, assistés par des trappeurs.

L'objectif poursuivi était de minimiser les pertes de castors au moment de la mise en eau de ce vaste réservoir, en les relogant à quelque 90 km de leur habitat actuel.

Le castor étant monogame, il importait de capturer la famille au complet avant de songer à transporter le mâle dans les lieux désignés par les trappeurs criss comme étant propices à la reproduction de ces castors.

Le piège Hancock utilisé pour capturer les castors ressemble à une valise. On immerge la section du bas devant l'ouverture d'un terrier ou d'une cabane de castor. La partie supérieure est tapissée de branches de tremble dont le castor est particulièrement friand. Lorsque l'animal saisit l'appât, il déclenche le mécanisme à ressort qui fait se refermer sur lui les deux sections du piège.

Évolution des habitudes alimentaires des Canadiens

Selon Statistique Canada, chaque Canadien a consommé en moyenne 108 lb de boeuf en 1977. Notons qu'en 1967, la consommation moyenne de boeuf s'établissait à 83 lb par habitant et qu'elle ne dépassait pas 72 lb en 1957.

La consommation de mouton et d'agneau n'a pas cessé de diminuer depuis 1970, alors qu'elle était de cinq livres par habitant. Elle passait à 3,3 lb en 1976 et à 1,8 lb l'an dernier.

Les Canadiens ont consommé en moyenne 55,5 lb de porc en 1977 contre 53,1 lb l'année précédente.

D'autre part, la consommation de viande de volaille s'est constamment accrue au cours des 30 dernières années. Inférieure à 15 lb en 1945, elle atteignait 34,7 lb en 1976 et 36,3 lb l'an dernier. Le taux de consommation de dinde et de dindon a très peu varié depuis 10 ans, se maintenant autour de 10 lb.

La consommation d'oeufs a marqué une légère baisse l'an dernier avec 18,6

Chaque membre de la famille du castor est pesé, après quoi on lui agrafe une mini-plaque métallique, portant un numéro, à chaque oreille. Autre méthode de repérage: la télémétrie. Certains castors ont été équipés de minuscules radios émetteurs très perfectionnés. Grâce à ce système, il sera possible l'été prochain de constater si les castors relogés ont accepté leur nouvel habitat ou s'ils se sont déplacés.

Baptême de l'air

Il est 16 heures. L'équipe des "déménageurs" survole la rivière Eastmain. Dans deux boîtes fixées aux flotteurs de l'hélicoptère, voyage une famille de castors.

Une tourbière en vue... On y aperçoit une cabane de castors désaffectée, au centre d'un lac minuscule encerclé de jeunes trembles.

C'est la fin du voyage pour les "déportés". Libérés de leurs caisses qu'on a déposées près de l'eau, ils sont abasourdis. Puis, la mère se jette à l'eau, bientôt suivie de toute sa petite famille qui nage allègrement. Les castors vivant selon un modèle matriarcal... c'est la femelle qui décide.

Après quelques ébats à la surface de l'eau, les castors se dirigent vers l'ancienne cabane.

Laval 19, nouvelle variété de blé

L'Université Laval vient de mettre au point une nouvelle variété de blé qui possède toutes les qualités requises pour assurer éventuellement l'autosuffisance en grains des provinces de l'Est.

Fruit de dix années de recherches et d'expériences agricoles en 49 endroits différents, cette lignée de blé de printemps, désignée *Laval 19*, se caractérise par un haut rendement dans les conditions climatiques du Québec et de l'ensemble de l'est du pays, et par une grande résistance à l'averse.

Une tige plus courte et plus solide rend, en effet, ce blé moins vulnérable aux grands vents et aux pluies abondantes.

Contrairement aux variétés cultivées dans l'Ouest, le *Laval 19* s'adapte bien à la culture à haut rendement. Supportant les fortes doses d'engrais chimique, son rendement à l'acre double celui du blé des Prairies.

Les chercheurs de l'Université Laval ont isolé la nouvelle variété à partir d'environ un million de plants obtenus par croisement.

Année internationale de l'enfant

Le gouvernement fédéral a donné \$1 000 000 à des projets et activités du secteur privé s'inscrivant dans le cadre de la participation canadienne à l'Année internationale de l'enfant, en 1979.

Cette contribution sera administrée par une Commission canadienne pour l'Année de l'enfant, composée de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, d'organisations bénévoles et de citoyens canadiens ayant déjà oeuvré en faveur de l'enfance et de la famille.

Le montant d'un million de dollars s'ajoute aux projets spéciaux que d'autres ministères fédéraux s'approprient à mettre sur pied et aux coûts de gestion de la Commission.

En plus d'administrer la contribution fédérale d'un million de dollars, la Commission nationale s'efforcera de recueillir des fonds publics et privés pour financer des projets et activités de l'Année de l'enfant. Elle sensibilisera la population aux besoins de l'enfance canadienne et servira de centre de ressources et d'information pour toutes les provinces, communautés, groupes privés et particuliers.